

# Référence : 5295 - Corps de ferme rénové avec 4 gîtes à Arrest



**Prix : 836 000€ H.A.I**

dont 4.50% T.T.C d'honoraires à la charge de l'acquéreur

Prix hors honoraires : 800000€

Nouveauté: L'Immobilier du Centre vous propose à la vente ce superbe corps de ferme entièrement rénové, situé dans un cadre idyllique à Arrest, au cœur de la Baie de Somme. Ce bien rare se compose de quatre gîtes indépendants ainsi que d'une maison principale, anciennement exploitée en cinquième gîte, offrant de multiples possibilités (résidence principale, activité touristique, investissement locatif).

La maison principale : Elle offre de beaux volumes avec une pièce de vie d'environ 42 m<sup>2</sup>, comprenant une salle à manger et une cuisine avec cuisinière à bois, ainsi qu'un salon de 34 m<sup>2</sup> agrémenté d'un poêle à bois, avec espace détente et coin billard.

Une salle de bains avec baignoire et douche à l'italienne, un espace WC ainsi qu'une laverie.

À l'étage: trois chambres mansardées, une salle de bains avec WC et une suite parentale mansardée avec dressing.

Les gîtes : Chaque gîte dispose d'un espace de vie avec salon, salle à manger et cuisine, d'une salle de bains et d'une chambre, offrant confort et indépendance.

Extérieurs : Vous profiterez d'un environnement exceptionnel, avec parking privatif et espace de loisirs pour enfants, le tout sur un terrain d'environ 5395 m<sup>2</sup>.

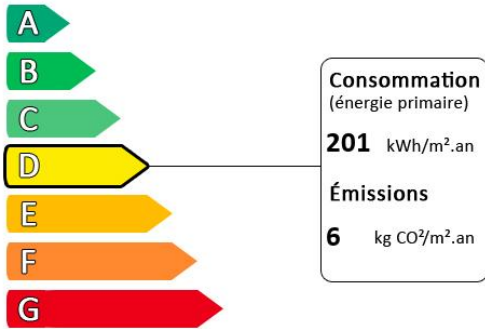
Situé à seulement 8 minutes de Saint-Valery-sur-Somme, ce bien allie authenticité, charme et potentiel de rentabilité.

Une opportunité unique pour un projet de vie ou d'investissement touristique au cœur de la Baie de Somme.

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr).

## Diagnostic de performance énergétique (DPE)

Logement très performant



Surface habitable : 5395 m<sup>2</sup>  
Surface du terrain : 4800 m<sup>2</sup>  
Nombre de pièces : 4  
Nombre de chambres : 3

Logement extrêmement consommateur d'énergie

Diagnostic réalisé après le 1er juillet 2021